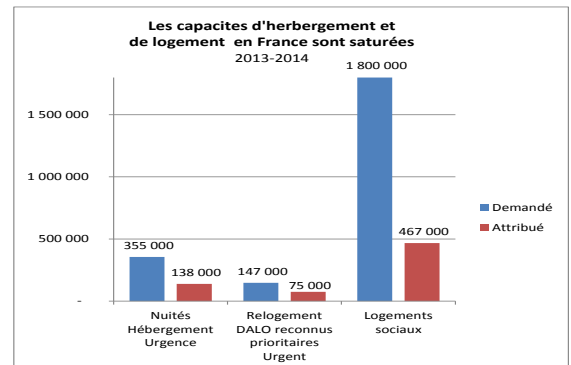


1. Le contexte de la mise en œuvre du projet associatif

Un constat de détresse des personnes sans logement et de défaillance des dispositifs

Les formes d'exclusion les plus graves se sont développées : depuis 2001, le nombre de personnes sans domicile fixe a augmenté de près de 50 % et les nouveaux dispositifs comme le DALO (Droit au logement opposable), la mise en place des SIAO (Service intégré d'Accueil et d'Orientation), s'ils apportent des solutions pour des ménages fragiles, ne peuvent endiguer la progression du non-logement en France. Les professionnels qui animent ces dispositifs publics sont amenés à gérer des files d'attente et à effectuer un tri entre des personnes toutes prioritaires.



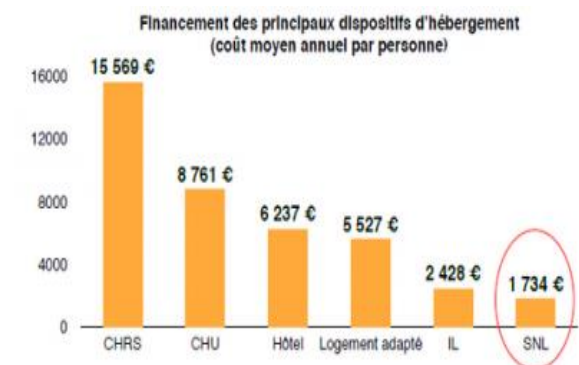
Ainsi, les situations les plus graves restent sans réponse et les capacités en hébergement ou en logement, bien qu'en progression, restent saturées.

La situation des personnes se détériore. Beaucoup sont en dehors des dispositifs publics et ne sont pas connus : camping à l'année, hébergement chez des tiers, squats, bidonvilles, tentes et abris de fortune en bordure des routes ou dans les bois... L'habitat indigne continue de s'étendre avec un impact immédiat sur la santé, la scolarité. Les profils des personnes touchées évoluent : familles avec enfants, jeunes, personnes en souffrance psychique se retrouvant à la rue.

SNL partage le diagnostic et les recommandations de la Fondation Abbé Pierre, partenaire essentiel, et souligne l'importance de la qualité de l'accueil et de l'accompagnement qui ne doivent être ni imposés, ni intrusifs : accueillir les personnes comme elles sont avec ou sans projets. Face à la vulnérabilité, il s'agit de s'interdire autant que possible une approche de type médical ou palliatif et de rechercher ensemble les moyens de trouver ou de retrouver autonomie et dignité.

Face aux limites des dispositifs publics, **SNL propose depuis de nombreuses années une solution alternative** pour reloger les personnes à moindres frais et diviser par 4 les coûts pour les pouvoirs publics et pour la société

Un logement chez SNL bénéficie de 1 734€ par personne et par an d'aides publiques, alors qu'un dispositif d'hébergement d'urgence coûte en moyenne 7 705€ à l'Etat.



CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence
IL : Inter médiation Locative
Ministère du Logement, chiffres actualisés - Février 2015

¹ Comparé au coût moyen pour les pouvoirs publics d'un relogement provisoire : 7 705€ /personne /an (chiffres du Ministère du Logement Février 2015)

2 - Le parcours des familles accueillies vers le relogement durable

Le projet de SNL est centré sur la proposition d'un logement passerelle pour permettre ensuite l'aboutissement du projet de relogement durable du locataire. Tous les membres de l'association s'efforcent de rendre concrètes les valeurs du projet associatif, de créer des solutions nouvelles de logement, de vivre la rencontre avec les personnes accompagnées, de trouver la bonne distance tout au long de leur parcours dans le logement-passerelle et de les aider à élaborer un projet d'évolution et à se mettre en condition pour rebondir.

❖ Les attributions et l'entrée dans le logement passerelle

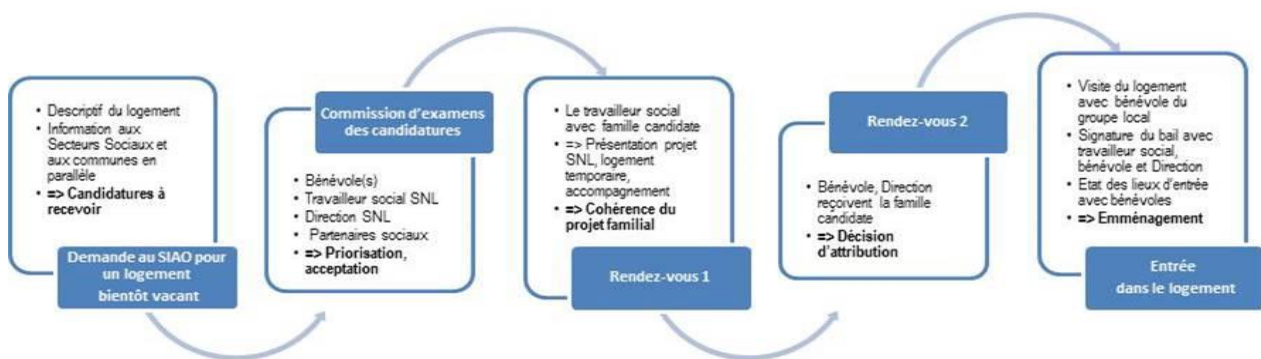
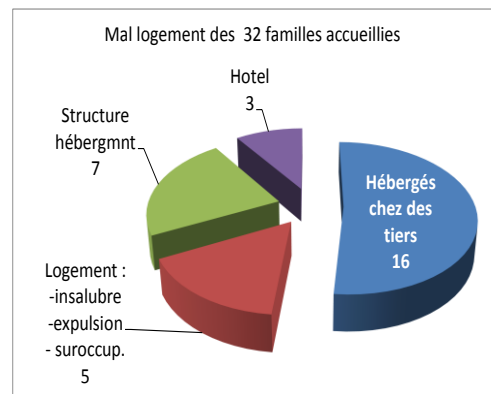
Les entrées : SNL Yvelines a attribué des logements passerelle à 32 familles proposées par le SIAO qui étaient pour moitié hébergées chez des tiers, majoritairement des femmes seules avec enfants.

Au total, ce sont 36 entrées qui ont été organisées en 2014, mobilisant un tiers du parc et 13 des 19 Groupes locaux pour les moments clés que sont les emménagements. Parmi ces 36 entrées, il faut compter les 3 relogements internes qui ont permis de résoudre des situations très difficiles (4 entrées car on a relogé un couple qui a dû se séparer).

Parmi les 32 nouvelles familles, les femmes seules avec enfants représentent, comme en 2013, près de 70% des familles, à comparer à une forte moitié en 2012. Au total, ce sont 89 personnes (49 en 2013) qui ont été accueillies avec 39 adultes et 50 enfants.

Sur les 32 familles, 45% disposaient à leur arrivée de ressources d'une activité professionnelle.

Le processus des attributions se déroule en suivant les étapes illustrées ci-après, où interviennent les acteurs SNL, des partenaires extérieurs, les partenaires sociaux et la commission DALO-DAHO pour les situations de recours :



En 2014, 54 commissions d'attribution ont été tenues pour accueillir 32 nouvelles familles. Les bénévoles des groupes locaux, les « bénévoles siège », les travailleurs sociaux et la direction travaillent en étroite collaboration pour leur bon déroulement.

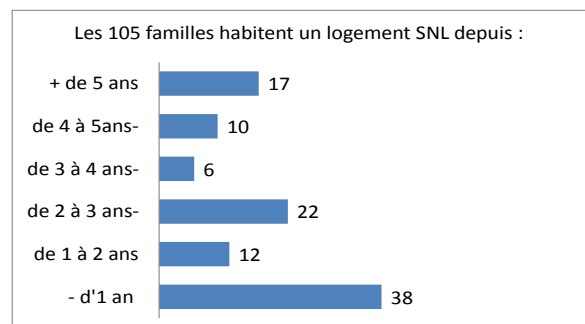
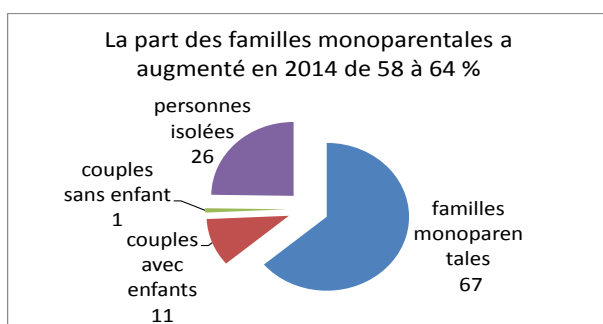
Ce nombre élevé des commissions est dû le plus souvent à un manque d'actualisation des dossiers de candidatures produits par les assistantes sociales de secteur et la faible participation de celles-ci aux commissions. **La situation s'est effectivement dégradée au cours de l'année 2014**, entraînant notamment un allongement coûteux de la durée de vacance entre 2 locataires.

L'ensemble des familles au 31 décembre 2014 : 107 familles à SNL

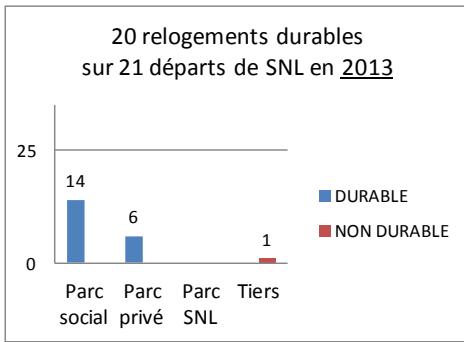
Presque 1000 personnes accueillies depuis 1997 (991)

Dans un parc de 112 logements au 31 décembre 2014, **105 familles occupent un logement passerelle**, 2 un logement durable et 5 logements sont vacants et en cours de travaux d'entretien entre deux locataires.

Dans les 107 logements effectivement occupés, 270 personnes sont présentes, dont 122 adultes (91 femmes et 3 hommes) et 148 enfants.

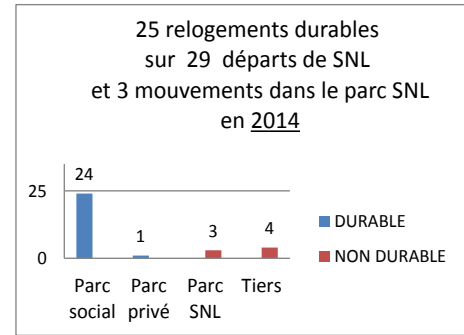


Les départs : un locataire sur quatre a fait aboutir en 2014 son projet de relogement durable dans le parc social



24 locataires ont eu accès à un logement durable dans le parc social (14 en 2013) soit près d'un locataire sur quatre à fin 2014 (101), dont 5 étaient présents depuis plus de 5 ans.

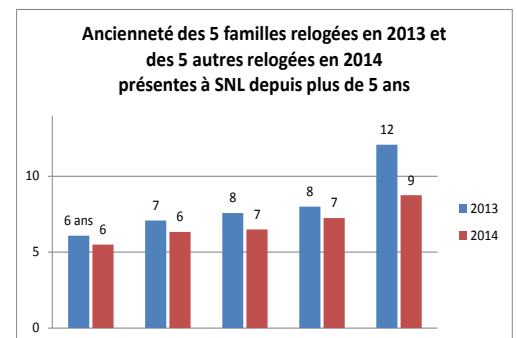
Un locataire a hérité d'un logement. Quatre autres ont choisi un habitat chez un tiers.



Les situations bloquées ou très difficiles de 3 locataires ont pu évoluer par un changement de logement dans le parc SNL. Ceci a été possible grâce à la motivation que cette proposition a provoqué chez les locataires, à la solidarité entre groupes locaux et à la persévérance des travailleurs sociaux de SNL Yvelines, en coopération avec les assistantes sociales de secteur.

Le temps pour moyen pour accéder à un logement durable est passé de 2013 à 2014 de 4 à 3,5 ans. Le calcul de cette moyenne prend en compte 5 familles présentes depuis 6 à 9 ans (6 à 12 ans en 2013) qui ont pu avoir accès à un logement durable. Cette réalité illustre bien qu'il faut parfois beaucoup de temps pour se reconstruire, se projeter dans une nouvelle situation et cheminer vers un logement durable.

Depuis 18 ans, 256 familles se sont relogées durablement sur un total de 286 départs : le taux de réussite est de 90%.



17 familles sont à SNL Yvelines depuis plus de 5 ans. Derrière ce constat inquiétant, il y a toutes les difficultés liées à la qualité des dossiers présentés par le SIAO et le manque de structures dédiées à un public durablement fragilisé. Les bénévoles et les salariés ont ainsi éprouvé parfois des limites bien naturelles face à des difficultés de handicap social voire de santé mentale. Celles-ci ont pu survenir après l'entrée des personnes à SNL ou être découvertes par SNL peu de temps après l'entrée.

Pour améliorer la situation les moyens à mettre en place sont importants. La coopération avec le Secteur Social, le Centre Médico-Psychologique (CMP) et les autres soignants est indispensable. Mais l'obstacle majeur reste le manque criant d'établissements spécialisés, telles que les pensions de familles ou maisons-relais, qui pourraient être plus adaptés à la situation de certains des locataires de logements passerelle. C'est pourquoi, SNL Yvelines souhaite engager une partie de son développement immobilier dans ce type d'établissement.

❖ L'accompagnement par les travailleurs sociaux et la gestion locative adaptée

L'accompagnement professionnel des familles a demandé de gros efforts aux 3 travailleuses sociales de l'association, en particulier à cause de la reprise de l'accompagnement des familles suivies auparavant par une collègue démissionnaire non remplacée fin 2013.

Cet accompagnement, financé par le Conseil Général au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement, porte sur les axes liés au logement : (1) intégration dans l'immeuble, le quartier, la commune, (2) installation dans le logement et aménagement, (3) démarches administratives et accès aux droits liés au logement, (4) entretien, occupation et utilisation du logement, (5) gestion budgétaire et paiement du loyer, (6) préparation au relogement et dossier associé. Il s'appuie sur les autres permanents en charge de la gestion locative et de l'entretien des logements.

Vers le paiement mensuel des loyers

« Mme X. est arrivée à SNL, il y a 2 ans. Durant les quelques premiers mois, les paiements ont été parfois irréguliers, et dépassaient souvent la date du 15, ce qui avait pour conséquence qu'elle ne savait pas toujours bien combien elle devait réellement. Peu à peu, Mme a compris l'importance d'une régularité pour avoir une situation locative claire. A la signature du renouvellement de contrat, nous avons organisé un paiement par prélèvement, et Mme X. a apprécié la sécurité que cela représentait. Aujourd'hui ses quittances sont à jour, et elle est prête pour les présenter dès la première proposition de logement. »

Ecoute, réorientation et travail de partenariat pour les thèmes liés à la santé, l'enfance, la recherche d'emploi, les loisirs, constituent une facette complémentaire et indissociable du travail d'accompagnement social lié au logement.

De plus, les travailleurs sociaux ont avec les groupes et les accompagnateurs **un lien essentiel** pour articuler l'accompagnement social et l'accompagnement de proximité avec un suivi spécifique plus fréquent des situations difficiles.

La « **gestion locative adaptée** » est un important soutien des locataires dans leur évolution vers l'autonomie nécessaire pour obtenir un logement durable. Les nombreux échanges, réalisés avec écoute et diplomatie, ont aidé nombre de locataires à trouver les moyens de payer leur loyer, en totalité ou partiellement, malgré les difficultés financières, et à apprendre la régularité.

Malheureusement, trois procédures d'expulsion ont dû être engagées pour faire évoluer des situations bloquées (avec l'espoir de ne pas être obligé d'aller à leur terme), mais d'autres situations difficiles se sont améliorées grâce à ce travail de proximité, en lien constant avec les travailleurs sociaux et les accompagnateurs.

❖ L'accompagnement et la création de liens de proximité par les bénévoles

L'objectif de l'accompagnement par les bénévoles est d'**offrir aux locataires une écoute, une disponibilité et une présence bienveillante qui puisse répondre en partie à leurs besoins**. Cela peut paraître simple mais si l'aide à l'emménagement, les petites réparations dans le logement ou les déplacements ponctuels sont facilement identifiables et mis au point avec les locataires, il est beaucoup plus délicat de répondre aux besoins réels des locataires, difficiles à reconnaître comme à formuler.

L'accompagnement se définit également par ce qu'il ne faut pas faire. D'ailleurs faut-il principalement se positionner dans le faire, ou être d'abord présent et disponible sur un appel ou lors de rencontres régulières ? Pour approfondir leurs attitudes et leurs motivations, les bénévoles accompagnateurs ont participé à des réunions thématiques animées par les 2 référents accompagnement. Ces réunions organisées en regroupant plusieurs GLS ont également favorisé les échanges d'expérience et les liens entre groupes locaux.

De nombreux thèmes ont été abordés lors de ces réunions. A titre d'exemples : la pratique de visites des accompagnateurs sans prévenir risque t'elle d'être mal perçue par les locataires ? Si après quelques appels téléphoniques, le locataire ne rappelle pas, est-ce un problème ? Si la sortie proposée au musée ne rencontre pas de succès, que faire ? Au-delà de la bonne distance à ajuster, la disponibilité et l'envie d'aider des bénévoles constituent un véritable soutien pour nombre de locataires, tout particulièrement lors de l'emménagement, en cas de maladie, de coup dur ou de problèmes de voisinage.

Au-delà de l'accompagnement assuré par les bénévoles accompagnateurs (le plus souvent en binôme), les **bénévoles travaux**, à l'occasion de petites réparations et souvent au moment de l'emménagement, rencontrent les locataires qui donnent accès à leur logement et participent à cet accompagnement en lui donnant une forme plus concrète. En outre, les groupes locaux organisent et proposent aux locataires des rencontres collectives - barbecue, galette, pique-nique, jardinage..., pour créer des liens de proximité avec l'ensemble du groupe.



Une attention particulière a été portée sur l'état des lieux « entrée » pour que cette étape contractuelle soit la plus pédagogique possible pour les nouveaux locataires et qu'ils y jouent leur rôle dans ce moment clé qu'ils revivront en accédant ultérieurement à un logement durable.

En outre, une « visite conseil » a été lancée, à réaliser par les bénévoles travaux dans le logement quelques mois après l'entrée dans les lieux, pour permettre au locataire de mieux assimiler le fonctionnement de son logement, savoir où sont les compteurs, comment couper l'eau en urgence, comment économiser l'énergie... **et mieux maîtriser ses charges**.

La présence des accompagnateurs à cette visite peut permettre au besoin de revoir par la suite des points utiles avec le locataire. Un guide de visite a été créé pour une mise en œuvre en 2015.

En outre, 2014 a été l'occasion d'un accompagnement collectif innovant avec une action de sensibilisation aux éco-gestes qui a rassemblé, dans les locaux du siège, une vingtaine d'enfants de 2 à 12 ans et leurs parents un dimanche d'automne dans un parcours découverte ludique créé pour l'occasion par une travailleuse sociale et la Responsable de la gestion locative.

Pour aller plus loin dans cette thématique de maîtrise des charges, qui est une préoccupation permanente, SNL Yvelines et l'association ANTYLLIS (créée par un bénévole SNL Paris) se sont rapprochées pour aller plus loin dans l'aide apportée aux locataires demandeurs pour mieux maîtriser les dépenses d'eau ou d'énergie.

3 - Les bénévoles au service du projet SNL

❖ Le recrutement et l'intégration

Le recrutement de nouveaux bénévoles est vital pour l'association et c'est, en permanence, l'affaire de chacun de ses membres. Il s'agit d'abord de compenser les départs mais aussi d'étoffer les groupes encore trop peu nombreux, d'élargir l'éventail des compétences et des goûts et, plus récemment, de renforcer l'équipe de permanents du siège, réduite pour des raisons de financement, en la déchargeant de tâches bien délimitées ou pour apporter une compétence d'expert dans des domaines plus spécifiques.

| | | |
|--|---|-------------------------------------|
| 24 nouveaux bénévoles : <ul style="list-style-type: none"> • 19 dans 11 groupes locaux • 5 au siège | 282 bénévoles <ul style="list-style-type: none"> ➤ 271 en groupe local dont 20 actifs au siège ➤ 11 rattachés au Siège | 30 bénévoles actifs au siège |
|--|---|-------------------------------------|

Avec 24 nouveaux bénévoles, 2014 a été une bonne année et elle a permis d'augmenter le nombre total des bénévoles de plus d'une dizaine pour le porter à 282. Malheureusement, aucun nouveau groupe local n'a pu être créé pendant la période et l'un des 19 groupes existants est de nouveau en sommeil.

On compte maintenant 30 bénévoles, qui participent directement aux missions du siège pour :

- l'animation de l'accompagnement bénévole, le secrétariat de l'attribution des logements, la représentation aux commissions DALO hebdomadaires,
- les projets immobiliers, l'entretien et la rénovation de logements, l'assistance bricolage pour le siège, la gestion des Assemblées Générales d'appartements SNL en copropriété, la répartition des charges locatives, les appels en cas de retard de loyers, la gestion des fins de contrats d'énergie dans les logements, la prise en charge des sinistres,
- la communication de l'association et la parole publique, les contacts institutionnels, l'ouverture vers d'autres associations,
- la coordination de la collecte de dons, la prospection des PME, les questions administratives et statistiques.

Pour accueillir dans de bonnes conditions ces bénévoles de plus en plus nombreux, deux bureaux ont été améliorés, remis à neuf et équipés dans l'entresol des locaux du Chesnay.

❖ La vie associative

Pour animer l'association et renforcer sa cohésion, 13 formations et réunions ont eu lieu animées par la direction et/ou les référents. Elles ont permis d'accueillir les nouveaux bénévoles, de réactiver la recherche de nouvelles pistes de projets immobiliers, d'organiser la collecte des dons, de suivre l'avancement du plan d'action 2014/2015 décidé en début d'année suite au séminaire de novembre 2013.

Dans le cadre de ce plan, 2014 a permis, en particulier, de tenir des réunions d'échanges sur l'accompagnement, de recruter des bénévoles au siège, de créer les premiers contacts pour se développer sur la zone de Rambouillet, d'animer les équipes travaux des GLS, de constituer un kit de communication auprès des élus.

- Accueil des nouveaux bénévoles : 2 réunions
- Découverte et approfondissement de l'accompagnement : 2 réunions avec plusieurs groupes à chaque fois
- Coordination des équipes travaux et du petit entretien : 2 réunions
- Information, concertation et échanges avec tous les responsables de GLS : 6 réunions
- Coordination et échanges des bonnes pratiques entre les correspondants collecte des GLS : 2 réunions.

Pour partager les nouvelles et les témoignages de locataires et de bénévoles, le bulletin d'information *La Passerelle* a été adressée trois fois à tous les membres de l'association à 1600 exemplaires : locataires, donateurs et bénévoles. L'exemplaire de décembre a été l'occasion de mettre *la Passerelle* en accord avec la charte graphique de SNL.

Les bénévoles ont à leur disposition la possibilité d'approfondir leur pratique de l'accompagnement en groupe avec les travailleurs sociaux et avec l'aide, une fois par mois :

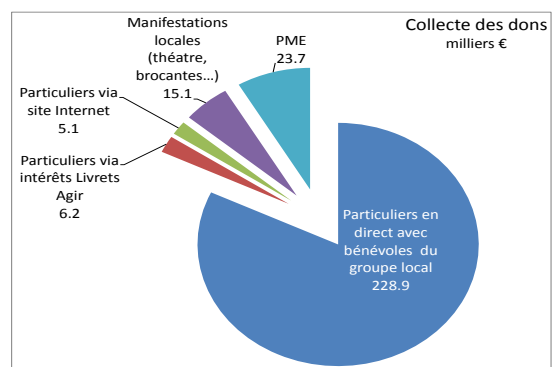
- d'un psychiatre et d'une psychologue du Réseau Santé Mentale, en se focalisant sur l'interaction avec le locataire,
- d'un psychologue, quand un problème spécifique de relation avec un locataire le nécessite.

❖ La collecte de dons

Donateurs, vous êtes toujours aussi formidables !

La collecte des dons a atteint en 2014 le niveau encore très élevé de 279 K€ malgré un contexte économique toujours difficile, grâce à la **mobilisation des bénévoles et la générosité des 1250 donateurs**.

Elle se situe globalement au même niveau qu'en 2013 hors don exceptionnel (283 K€), c'est-à-dire au meilleur niveau historique de ces dernières années.



La confiance des donateurs s'est également illustrée cette année avec la **forte progression des dons libres** qui ont représenté 70% du total des dons contre 55% en 2013, permettant à l'association de gérer au mieux les priorités du projet associatif et les contraintes financières de l'exercice.

4 – Le parc de logements

❖ La création de nouveaux logements

Quatre nouveaux logements ont été mis en service en 2014, dont 3 à **Chevreuse** et 1 à **Voisins-le-Bretonneux** mais une mise à disposition a pris fin à **Versailles** et SNL Yvelines a résilié la location d'un logement à **Fontenay-le-Fleury** en raison de charges devenues trop élevées pour les locataires. Le parc au 31 décembre est ainsi passé de 110 fin 2013 à 112 fin 2014.

Les travaux de réhabilitation d'un logement à **Viroflay**, préempté par la municipalité et acheté par SNL Yvelines et SNL-Prologues en 2013, ont été terminés et le logement a été inauguré fin 2014 pour une mise en service début 2015.

Le projet de 2 logements à **Bailly** a rencontré de nouvelles difficultés. Confronté à des recours à répétition, SNL Yvelines a signé un bail emphytéotique avec la municipalité et déposé une déclaration de travaux simple pour la maison existante sur la parcelle. Les travaux pour ce premier logement devraient démarrer en mai/juin 2015.

SNL Yvelines et SNL-Prologues, ont acheté dans le cadre d'enchères judiciaires une maison à **Beynes** mitoyenne d'une maison déjà acquise (3 logements passerelle en service) pour y créer 2 logements passerelle supplémentaires.

Plus globalement, **l'association s'est efforcée de relancer la création de nouveaux logements** pour compléter le parc encore insuffisant de plusieurs groupes locaux, compenser la difficulté accrue pour faire aboutir un projet immobilier (niveau de prix, financements publics plus difficiles, recours des voisins...), remplacer les logements mis à disposition qu'il faut rendre à leur propriétaire et élargir l'offre de logements sociaux à des publics complémentaires. Pour y parvenir, elle a, en particulier :

- redéfini les critères de recherche de logements à acquérir et/ou à réhabiliter par les groupes locaux,
- créé une équipe de référents bénévoles (experts en architecture, structure du bâtiment, conduite d'opérations) pour soutenir la Responsable en charge des projets immobiliers,
- étudié et noué les premiers contacts avec 2 communes pour mettre au point des projets de pension de famille et de maison intergénérationnelle. Il s'agit de projets plus complexes et dont le processus de maturation et de décision, plus aléatoire, prendra beaucoup de temps.

❖ L'entretien du parc et l'amélioration des logements

L'entretien des logements est en partie assuré par une quarantaine de bénévoles (une cinquantaine avec les bénévoles travaux « intermittents ») actifs et très présents auprès des locataires. Ils réalisent de nombreux travaux de rénovation, plomberie, électricité, peinture..., ce qui permet de réaliser des économies substantielles. Une estimation faite à partir de la dépense moyenne dans l'ensemble de SNL (de l'ordre de 1000 € par logement et par an) conduit à retenir une diminution d'environ 50 K€, soit la moitié de la dépense moyenne pour le parc de SNL Yvelines. Cette réduction est particulièrement importante pour assurer l'équilibre d'exploitation de l'association.

En 2014, la rénovation thermique de 2 logements a été faite à Noisy dont la moitié du coût a été financée par la Fondation Abbé Pierre, seul partenaire pouvant financer les rénovations du parc existant.

Le référent équipes travaux et la personne chargée de l'entretien ont organisé 2 réunions dans l'année pour animer le réseau des bénévoles travaux et promouvoir la mise en place de chantiers réunissant bénévoles travaux, accompagnateurs, locataires et sympathisants de l'association pour la remise en état des logements entre deux locataires.

Pour respecter la réglementation et améliorer la sécurité des locataires, l'équipement de tous les logements en « Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée » a été mené à bien. Par ailleurs, également pour des raisons de sécurité, il a été décidé de supprimer le gaz « cuisson » dans tous les logements, comme le font les bailleurs publics.

5 - Le témoignage et l'interpellation

Un total de 23 manifestations publiques, dans 14 communes, ont permis de faire mieux connaître le Projet SNL, d'interpeller sur le mal-logement et le besoin de créer des logements très sociaux écologiques, dont une participation à la journée du refus de la misère, des pièces de théâtre, chorales, brocantes, expositions d'artistes, marchés de Noël, lotos ou soirées cabaret.

La quasi-totalité des groupes locaux ont également témoigné de leur engagement aux journées des associations organisées par les municipalités à la rentrée de septembre pour faire connaître le projet SNL et attirer de nouveaux bénévoles. Trois groupes locaux ont aussi organisé :

- une projection du film « Au bord du monde » en collaboration avec la Croix Rouge à **La Celle Saint Cloud**,
- une soirée dédiée à la finance solidaire à **Viroflay** organisée avec le CCFD (Comité contre la Faim et pour le Développement), l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) et Habitat et Humanisme,
- leur présence à **Versailles** sur un stand de Solar Décathlon, concours universitaire qui récompense la meilleure réalisation de maison solaire.

6 - Les perspectives et les priorités pour l'année 2015

L'année 2015 s'inscrit dans la continuité des exercices précédents. L'enjeu est encore, en s'appuyant sur les résultats convaincants déjà obtenus :

- **d'améliorer la qualité de la rencontre et de la présence auprès des locataires** avec la poursuite de l'élargissement des formes d'accompagnement collectif, l'approfondissement des pratiques avec les référents Accompagnement, la généralisation de la mise en œuvre des visites conseils par les bénévoles travaux, une enquête auprès des locataires qui permettrait de leur donner la parole pour adapter la présence auprès d'eux...
- **de mobiliser les bénévoles** dans tous les domaines avec l'aide des référents et des porteurs de projets, notamment dans la mise en œuvre des projets du plan d'action 2014/2015 qui progresse bien mais qui manque encore de soutiens dans certains cas, dans le recrutement et l'accueil de nouveaux membres, comme dans l'organisation de manifestations variées pour accroître la notoriété de SNL localement et porter une parole publique forte sur le mal-logement et les solutions pour le réduire.
- **de poursuivre l'amélioration de la qualité du parc**, notamment thermique, et l'optimisation des dépenses d'entretien avec l'aide et l'entraide des équipes de bénévoles travaux (quelques groupes n'ont pas encore, ou pas suffisamment, de bénévoles travaux).
- **de développer l'offre de logements** en mettant l'accent sur les groupes locaux dont le parc est encore insuffisant ou qui doivent rendre des logements dans les années qui viennent, les mises à disposition venant à échéance, en accompagnant la création souhaitée d'un 20^{ème} groupe à Rambouillet, enfin, en faisant progresser les pistes de diversification à l'étude (logements adaptés, pension de famille, maison intergénérationnelle).
- **d'équilibrer les comptes** en acceptant un renforcement limité de l'équipe de permanents, l'équivalent d'une demi-personne, par augmentation du temps de travail partiel souhaité par 3 d'entre eux, le redressement opéré encore fragile permettant néanmoins de prendre raisonnablement ce risque.

L'année 2015 est aussi marquée par deux événements exemplaires qui concernent le mouvement SNL dans son ensemble et qui constituent des étapes dans l'affirmation du partage du même projet associatif et dans l'envie et la volonté de travailler ensemble :

- Pour améliorer encore la transparence de leur fonctionnement vis-à-vis des donateurs et des financeurs, SNL Essonne, SNL Hauts de Seine, SNL Paris, SNL Prologues, SNL Union, SNL Val de Marne et SNL Yvelines ont été agréées ensemble par le **Comité de la Charte** début 2015 suite à un audit mené en 2013 et 2014, ce qui leur permet désormais d'utiliser le label du « don en confiance ».



- Le **30 mai 2015**, SNL invite tous ses membres : locataires, anciens locataires, bénévoles, donateurs, partenaires, sympathisants dans un grand rassemblement d'une journée pour fêter tous ensemble ses 25 ans, ses 1000 logements et 10 000 rencontres et se donner rendez-vous pour aller encore plus loin.